

France-Paris: Database services**OJ S 187/2015 26/09/2015****Contract notice****Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: APHP — groupe hospitalier HUEP

Postal address: 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75571

Country: France

Contact person: DAPL-cellule des marchés du GH HUEP

For the attention of: Mme Marion Bouyer

E-mail: marion.bouyer@aphp.fr

Telephone: +33 149282095

Fax: +33 149282915

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Hôpital Saint-Antoine

Postal address: 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75012

Contact person: DAPL-Cellule des marchés

E-mail: marion.bouyer@aphp.frInternet address: <http://www.achats-hopitaux.com>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Hôpital Saint-Antoine

Postal address: 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75012

Contact person: DAPL-Cellule des marchés

For the attention of: Mme Marion Bouyer

E-mail: marion.bouyer@aphp.fr

Telephone: +33 149282095

Fax: +33 149282915

Internet address: [https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_F7A-LMdmBI)[PCSLID=CSL_2015_F7A-LMdmBI](https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_F7A-LMdmBI)**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Hôpital Saint-Antoine

Postal address: bâtiment Couvelaire — secteur Marron — porte 5 184 rue du Faubourg Saint-Antoine

Town: Paris

Postal code: 75012
Contact person: DAPL-Cellule des marchés
Internet address: <http://www.achats-hopitaux.com>

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Aide à la poursuite de la mise en place de la professionnalisation du codage de l'information médicale au sein du groupe des hôpitaux universitaires de l'Est Parisien — assistance publique — hôpitaux de Paris.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Hôpital Saint-Antoine, 75012 Paris.

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le Groupe HUEP déploie depuis 2014 la professionnalisation du codage de l'information médicale, en particulier des diagnostics médicaux, en secteur MCO. Cette démarche vise d'une part, à mieux organiser le recueil d'information au sein des pôles du GH HUEP et, d'autre part, à améliorer la qualité et la pertinence du codage effectué et, ce faisant, à mieux valoriser l'activité effectuée, tant s'agissant de la description de la lourdeur des prises en charge que de sa traduction financière.
le marché a pour objet d'accompagner le DIM du GH dans la mise en oeuvre du plan d'actions requis.

II.1.6. CPV code(s)

72320000 Database services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 9.3.2016. Completion 8.3.2020

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'Exécution du marché sera financée par le budget des hôpitaux universitaires de l'Est Parisien. Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics et selon les dispositions du décret 2013-269 du 29.3.2013 publié au Journal Officiel du 31.3.2013 et relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

le délai maximum de paiement est de cinquante (50) jours pour les Etablissements Publics de Santé. Au-Delà de ce délai, les intérêts moratoires sont dus de plein droit.

le taux retenu pour le calcul des intérêts moratoires est le taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations de refinancement majoré de 8 points, soit au 1.1.2015: 0.05 % + 8 = 8.05 %.

Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 EUR sera versée en sus des intérêts moratoires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le groupement d'opérateurs économiques est autorisé.

Dans le cadre de groupement d'opérateurs économiques, il sera précisé, sur le formulaire Dc1, si le groupement est solidaire ou conjoint. Le mandataire solidaire sera expressément désigné.

Chaque membre du groupement doit fournir les documents demandés au titre de la candidature.

en cas de groupement conjoint, un mandataire solidaire devra obligatoirement être désigné pour se voir notifier le marché.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Chaque candidat doit présenter à l'appui de sa candidature le dossier suivant:

1. Imprimé DC 1 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires;

2. Imprimé DC 2 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. Les mentions du capital et du Chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante;
 3. Imprimé Dc4 ou équivalent, en cas de sous-traitance, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires
- ces formulaires sont disponibles sur le site du Ministère de l'économie, des Finances et de l'emploi:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises;

4. Les attestations d'assurance;
5. Un RIB correspondant aux coordonnées bancaires renseignées dans l'acte d'engagement;
6. Un extrait Kbis du registre du commerce de moins de trois (3) mois;
7. Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années en lien avec le présent marché.

conformément au VI de l'article 45 et au I de l'article 46 du code des marchés publics, dans le cas où le candidat a déjà déposé les documents justificatifs à jour sur une base de données ou espace de stockage numérique, et qu'il fournit au pouvoir adjudicateur tous les éléments lui permettant d'y accéder gratuitement, les pièces mentionnées ci-dessus (visant la candidature) n'ont plus à être fournies. A l'exception toutefois:

- de la déclaration sur l'honneur,
- du jugement de redressement judiciaire (le cas échéant),
- le Dc1 ou équivalent,
- ainsi que tout autre document non présent sur l'espace de stockage et demandés dans le cadre de la présente consultation.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

1. L'acte d'engagement à compléter, dater et signer par le(s) représentant(s) qualifié(s) du/des prestataire(s) (deux exemplaires);
2. La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), la DPGF non-renseignée dans son intégralité entraînera la non-conformité de l'offre. A fournir en deux Exemplaires;
3. Le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières datés et signés (un exemplaire);
4. Le mémoire technique des dispositions que le soumissionnaire se propose d'adopter pour l'exécution de la prestation en deux exemplaires.

Ce mémoire technique devra notamment détailler la méthodologie et les moyens mis en oeuvre pour réaliser le marché ainsi que le nombre prévisionnel de dossiers audités, l'estimation du volume prévisionnel de dossiers avec modification du codage et enfin, les gains attendus. Il devra également présenter les modalités d'accompagnement de la professionnalisation du codage, notamment en termes de formation des TIM et des retours à effectuer auprès des praticiens.

L'Acte d'engagement et la DPGF doivent être datés et signés par un représentant qualifié de ou, des entreprise(s) dans le cas où l'offre serait faite par un groupement d'entrepreneurs. si le signataire des pièces de ce marché n'est pas le représentant légal de la société, un pouvoir au nom du signataire est nécessaire.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique de l'offre. Weighting 75

2. Le prix. Weighting 25

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUEP-15-050-GH-SRV

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 6.11.2015 - 12:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.11.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Toute question relative au dossier de consultation doit parvenir à la personne publique au plus tard le 29.10.2015 à 12:00.

le critère valeur technique de l'offre sera apprécié à partir:

— de la méthodologie et moyens visant à la réalisation du présent marché (25 points);

— de la cohérence de la DPGF (50 points):

*Cadrage de la mission (5 points),

*Optimisation du codage (25 points),

*Amélioration de la performance (15 points),

*Évaluation et suivi (5 points).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 23.9.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un référé précontractuel peut être exercé avant la signature du contrat. Un délai de suspension de cette signature de 16 ou 11 jours (si notification du rejet de l'offre par télécopie) sera appliqué à compter de la date d'envoi de l'information aux candidats évincés.

Un référé contractuel peut être exercé après la passation du contrat, 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution et dans les conditions prévues à l'article L.551-14 du code de justice administrative.

Un recours en contestation de la validité du contrat, dans les 2 mois à compter des mesures de publicités appropriées.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

23.9.2015